



13 avril 2026

LUNDI DE LA DEUXIEME SEMAINE DE PAQUES

« La résurrection corporelle d'entre les morts » (I)

Les méditations sur la résurrection de Jésus-Christ nous ont introduits, pendant l'octave de Pâques, dans cette période pascale si merveilleuse sur le plan liturgique, que le Seigneur ressuscité a encore passée sur terre avec Ses disciples afin de les préparer davantage à leur future mission. On ressent encore l'étonnement des disciples face à cet événement, qui ne s'est imposé à eux comme une réalité que peu à peu.

Pour la suite de mes méditations quotidiennes, j'ai choisi de m'orienter principalement sur le lectionnaire de l'ancien rite. Comme j'ai souvent commenté les lectures du nouveau rite, vous trouverez à la fin de mes réflexions des liens vers ces méditations antérieures.

Il convient toutefois d'abord d'approfondir un sujet important. Comme nous sommes encore tout près de la fête de la Résurrection du Christ, j'aimerais méditer sur la résurrection de la chair, à laquelle nous participerons nous-mêmes lors du Jugement dernier. Cela est d'autant plus opportun que la connaissance de la foi menace de s'amenuiser de plus en plus dans notre Église et que des enseignements importants sur les « fins dernières » passent au second plan. Dans le pire des cas, ils sont même remis en question ou niés. À leur place, des enseignements erronés issus d'autres religions (par exemple de l'hindouisme ou du bouddhisme, ou encore de cercles ésotériques) se répandent, cherchant à transmettre des notions de transmigration des âmes ou de réincarnation. D'autres pensent que le corps se dissout simplement après la mort et qu'il n'existe pas de vie après la mort au sens d'une résurrection des morts. Il y a donc beaucoup d'ignorance et d'illusions sur ce qu'il advient de l'homme après la mort.

Il est d'autant plus important que nous, catholiques, connaissions bien notre foi dans toute sa beauté et sa vérité, afin de pouvoir répondre aux questions des gens. Nous pouvons ainsi devenir un pont pour ceux qui cherchent, afin qu'ils apprennent à connaître et à aimer leur destinée en tant qu'êtres humains à la lumière de Dieu. Pour notre propre cheminement à la suite du Christ, il est également essentiel de rester dans la vérité et la pureté de la doctrine que Dieu a confiée à Son Église catholique. Tout écart entraîne la confusion et diminue ou obscurcit l'éclat de la vérité. À cela s'ajoute le fait qu'il est très réconfortant et fortifiant de ne pas nous concentrer uniquement sur la

réalité terrestre de notre vie, mais de regarder en particulier ce qui nous attend, et ainsi de ne jamais perdre de vue le but vers lequel nous tendons jour après jour.

Les paroles de l'apôtre Paul montrent clairement à quel point la doctrine de la résurrection du Christ, et donc aussi de notre propre résurrection, est essentielle :

« S'il n'y a point de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Et si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est donc vaine, vaine aussi est votre foi. Il se trouve même que nous sommes de faux témoins à l'égard de Dieu, puisque nous avons témoigné contre lui qu'il a ressuscité le Christ, tandis qu'il ne l'aurait pas ressuscité, s'il est vrai que les morts ne ressuscitent pas. Car si les morts ne ressuscitent pas, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Et si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés, et par conséquent aussi, ceux qui se sont endormis dans le Christ sont perdus. » (1 Co 15, 13–18)

Paul ajoute : *« Si les morts ne ressuscitent pas, mangeons et buvons, car demain nous mourrons. » (1 Co 15, 32)*

C'est précisément la doctrine salutaire de la résurrection corporelle après la mort qui nous rend vigilants et nous appelle à la responsabilité. Elle est propre à contrer notre tendance à la somnolence spirituelle et à nous faire penser à ce qui nous attend.

Dans le Catéchisme romain du pape Pie V, on peut lire :

« S'il est vrai que les corps qui ressusciteront doivent être, quant à la substance, les mêmes que la mort aura détruits, cependant il faut que les Fidèles sachent bien que leur condition sera notablement changée. En effet, sans parler ici de tout le reste, la différence capitale entre leur premier et leur deuxième état, c'est que nos corps qui étaient auparavant sujets à la mort, deviendront immortels, dès qu'ils auront été rappelés à la vie, sans distinction de bons et de méchants. Admirable restauration de notre nature dont nous sommes redevables à la victoire que notre Seigneur Jésus-Christ a remportée sur la mort. La Sainte Écriture est formelle sur ce point : "Il anéantira la mort à jamais", dit Isaïe en parlant de Jésus-Christ (Is 25, 8). Osée Lui fait dire : "Ô mort, je serai ta mort" (Os 13, 14). Saint Paul, expliquant cette parole, ne craint pas d'affirmer qu'après tous les autres ennemis, la mort même sera détruite (1 Co 15, 26). Nous lisons dans saint Jean : "Il n'y aura plus de mort" (Ap 9, 6) ».

Le sujet se poursuit.

Méditation sur l'Évangile du jour : <https://fr.elijamission.net/la-nouvelle-naissance/>